



Séances d'examen de CSAU

(Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation)
Association Canine Territoriale Saint Hubert de l'Ouest



Tel : 06 62 89 32 70 / 06 86 59 99 24

1-Choisir la séance (cocher son choix)

Les Sorinières 15h – 17h Mercredi 9 mars 2022 <input type="checkbox"/>	Saint-Nazaire 15h – 17h Mercredi 4 Mai 2022 <input type="checkbox"/>	Châteaubriant 15h – 17h Samedi 2 Juillet 2022 <input type="checkbox"/>	Les Sorinières 15h – 17h Mercredi 9 Novembre 2022 <input type="checkbox"/>
Club Canin des Sorinières Chemin des Landes 44840 Les Sorinières	Club Canin de St Nazaire Le Bois Joualland Rte de Reton 44600 Saint Nazaire	La Halle de Béré 1 Rue Briant 1er 44110 Châteaubriant	Club Canin des Sorinières Chemin des landes 44840 Les Sorinières
Date limite de réception des inscriptions par courrier			
Vendredi 25 Février	Vendredi 22 Avril	Lundi 20 Juin	Vendredi 28 Octobre

2-Inscrire mon chien (une feuille par chien) OU Engager et Payer en ligne sur www.cedia.fr

RACE :

NOM DU CHIEN :

SEXE : Mâle - Femelle (rayer la mention inutile) Date de naissance :

N° Identification : N° LOF (LOSH-NHSB-KC ...) :

3-Je m'enregistre en tant que propriétaire

NOM et prénom du propriétaire :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : MAIL :

- Je suis déjà membre de l'ACTSHO, et je peux bénéficier du tarif membre. N° Adhérent 2022 :
- Je ne suis pas membre, et cette inscription me permet de devenir GRATUITEMENT membre de l'ACTSHO après validation du conseil d'administration. Les membres ont droit à des réductions sur les inscriptions lors des manifestations à venir ainsi qu'à l'entrée gratuite de celles-ci.
- Je ne souhaite pas devenir Membre

Par courrier uniquement pour le tarif membre

4-Je finalise mon inscription

Tarif membre ACTSHO	Tarif non membre	Je joins mon règlement à l'ordre de l'ACTSHO d'un montant de €
13 €/chien	16 €/chien	

- J'exonère totalement l'ACTSHO de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causé par lui ou à moi-même pour n'importe quel accident.
- Je prends note que tout dossier incomplet ou reçu au-delà des dates limites sera considéré comme nul ou différé sur une prochaine séance.
- Je recevrai une convocation avec un horaire indicatif du passage devant l'expert dans les 8 jours précédant la séance
- Je me présenterai à l'examen avec une copie du certificat de naissance et le titre de propriété du chien

Je renvoie ce formulaire + règlement à l'adresse ci-dessous
M. Breton Jacques, Trésorier-adjoint de l'ACTSHO, 9 impasse Yves
Gabrielle, 85260 L'HERBERGEMENT

« Lu et approuvé »

Signature :